

CAHIER **B**

BREGARD SUR L'ACTUALITÉ

Procurez-vous chaque jour la nouvelle section **SPORT** du **SOLEIL**

Une rentrée sans éclat

♦ La rentrée parlementaire à Québec hier s'est révélée aussi morne que le climat qu'a connu la ville toute la journée.

J-Jacques SAMSON

À QUÉBEC

Les travaux s'étaient terminés en décembre dans la fébrilité. L'opposition frappait à bras raccourcis sur le gouvernement et distillait des informations "chaudes" tirées de rapports d'enquêtes de police; le premier ministre était à son plus bas et additionnait les contre-performances publiques. Le Parti québécois se déchirait sur la place publique; les démissions s'empilaient sur le bureau du président de l'Assemblée nationale...

Seul le ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, avait su profiter de la situation pour se révéler un excellent cerbère et bloquer les questions incisives que l'opposition lui dirigeait.

Plusieurs s'attendaient donc à une rentrée spectaculaire, avec beaucoup d'électricité dans l'air: c'est le dernier sprint avant les élections, le gouvernement ne jouit que d'une très mince majorité de trois votes en Chambre, l'activité politique est intense depuis quelques jours au Québec...

On pouvait penser que députés et ministres succomberaient à cette excitation si particulière qui s'empare d'eux dans ces périodes et fait baigner les travaux de l'Assemblée nationale dans une atmosphère de fin d'année scolaire. Mais non!

L'opposition, comme une équipe sportive qui n'est pas encore réchauffée au début d'une nouvelle saison, patinait avec une lourdeur ennuyante et manquait visiblement de préparation.

Les questions adressées au gouvernement avaient la subtilité d'une barre de fer, seulement égale par la banalité des réponses, qu'il s'agisse des dossiers de la péréquation, de Domtar ou de Wabasso.

C'est finalement l'ex-ministre péquiste, M. Jacques Lévesque, porte-parole du petit re-

groupement des députés indépendants démissionnaires du PQ, qui a posé la question la plus délicate de la période au premier ministre. Peut-il s'engager à ne pas signer l'accord constitutionnel sans que des modifications significatives soient apportées à l'article 23 sur les droits linguistiques?

M. Lévesque a donné hier un aperçu du rôle que se réserve ce groupe qui peut se révéler très agaçant pour le gouvernement. Ces députés veulent forcer M. Lévesque, obsédé de corriger la page d'histoire sur le rapatriement de la constitution avant de quitter la vie politique, à rendre des comptes à l'Assemblée nationale et à justifier de façon serrée ses positions de négociations.

M. Lévesque sera d'ailleurs très souvent en vedette au cours des prochaines semaines, a-t-on pu comprendre. Les principaux dossiers de l'heure sont centralisés à son bureau, qu'il s'agisse des négociations avec M. Mulroney, celles avec les grandes organisations syndicales sur un nouveau mode de négociations dans le secteur public ou même des dossiers sectoriels comme Domtar.

Hier, le chef était d'attaque. Arrivé sur place plusieurs minutes avant le début de la séance, il semblait même le mieux disposé chez les siens, lançant la volée des applaudissements après chacune des réponses de ses ministres (ce qui n'est pas non plus dans ses habitudes).

Le PQ aura besoin qu'il reste en bonne forme, se prenait-on inévitablement à penser hier après-midi, tout comme les Marc-André Bédard, Jean Garon, Pierre-Marc Johnson et Rodrigue Biron, les parlementaires les plus habiles du gouvernement qui peuvent faire oublier les laborieuses performances de l'équipe ministérielle de relève, dont le nouveau ministre Mm Jean-Pierre Jolivet a fourni une première démonstration hier.

A voir les figures de nos députés hier, et à les entendre, cette fin de session et vraisemblablement de législature s'annonce bien fade. Comme si elle était de trop et qu'on ne s'y contraignait parce qu'on ne peut pas faire autrement. Sans ferveur. En attendant que M. Lévesque...



Le premier ministre René Lévesque

REUTER

Taxe spéciale de \$263 millions Lévesque reste évasif

♦ Le premier ministre Lévesque est demeuré extrêmement vague, hier, sur la possibilité d'imposer une taxe spéciale pour compenser le manque à gagner de \$263 millions que le Québec devrait subir en 1985-86 au chapitre de la péréquation.

par Michel DAVID

Dès l'ouverture des travaux de l'Assemblée nationale, qui ne s'était pas réunie depuis la fin de décembre, le chef de l'opposition, M. Gérard D. Lévesque, a demandé au premier ministre de préciser les intentions de son gouvernement relativement à cette taxe dont il a évoqué la possibilité en fin de semaine dernière.

Même si les négociations sur la péréquation avec Ottawa n'ont donné aucun résultat jusqu'à présent, M. Lévesque a pris prétexte de ce que le ministre canadien des Finances, M. Michael Wilson, a déclaré lundi que le dossier n'était pas définitivement fermé, pour éviter de répondre à la question.

"C'est une hypothèse que formule le chef de l'opposition, a dit le premier ministre. Ma regrettable grand-mère disait toujours, je ne sais pas si ça se dit encore: 'Avec si on va à Paris et avec ça on reste là.'"

Le ministre des Finances, M. Yves Duhaime, a par ailleurs nié que la décision de ne pas indexer l'exemption de base le 1er janvier dernier ait été prise pour compenser la perte que le Québec risque de subir au chapitre de la péréquation. Selon lui, cette décision était déjà prise l'an dernier, bien avant que ne débute les discussions sur la péréquation avec le gouvernement conservateur.

Constitution

Le premier ministre a également évité de répondre avec la moindre précision à l'ancien ministre Jacques Lévesque, aujourd'hui leader des "indépendants" à l'Assemblée nationale, qui lui a demandé s'il pouvait garantir que "son gouvernement n'apposerait pas sa signature à la constitution canadienne si M. Mulroney refuse de modifier substantiellement l'article 23 de la Char-

te canadienne des droits et libertés pour respecter le sens de la loi 101" au chapitre de la langue d'enseignement, c'est-à-dire d'abolir la "clause Canada".

M. Lévesque a simplement déclaré que "si éventuellement il y a signature -et j'ai assuré Mm Mulroney que ce n'était pas absolument sûr que cela pourrait se faire dans l'enthousiasme- cela ne se fera sûrement pas autrement que dans l'honneur et l'intérêt du Québec".

Le ministre délégué aux Affaires canadiennes, M. Pierre-Marc Johnson, avait déjà indiqué que le retrait de la "clause Canada" pourrait être une condition essentielle de l'adhésion du Québec au "Canada bill", et Mm Lévesque a voulu savoir si M. Johnson était toujours responsable du dossier constitutionnel, ou si M. Lévesque avait décidé de se le réserver, comme il l'a déjà fait dans le cas de la péréquation, et de Domtar.

"Il reste pour l'essentiel là où il est, c'est-à-dire aux Affaires canadiennes, a expliqué le premier ministre, mais à cause des relations directes qu'on doit établir avec M. Mulroney, parce que c'est son bureau qui s'en occupe du côté fédéral, disons qu'on est co-responsables".

Domtar

Dans le cas de Domtar, le nouveau ministre délégué aux Forêts, M. Jean-Pierre Jolivet, dont c'était le baptême du feu à l'Assemblée nationale, a laborieusement tenté de démontrer qu'il avait bien "fait ses devoirs" dans ce dossier, avouant cependant que c'était maintenant le premier ministre qui en avait la responsabilité.

La première période de question du printemps n'a rien révélé de neuf non plus sur le dossier de la compagnie Wabasso, dont la fermeture des usines de Shawinigan et de Trois-Rivières entraînerait la mise à pied de 1,100 travailleurs.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron, a réitéré qu'il n'était pas question que le gouvernement du Québec ou le fédéral investissent directement dans l'entreprise et qu'on n'avait pas encore trouvé d'investisseur privé qui serait prêt à injecter les \$50 millions nécessaires.

Négociations dans le secteur public Guy Chevrete soulève la possibilité d'une 3e séance

♦ Le ministre des Affaires sociales, M. Guy Chevrete, serait "surpris" que le gouvernement puisse présenter, dès vendredi, aux représentants de la coalition syndicale regroupant les quelque 366,000 travailleurs des secteurs public et parapublic, une position définitive sur le projet de réforme du régime de négociations.

M. Chevrete a expliqué, hier, que la réaction officielle de la coalition syndicale à la rencontre au sommet de la semaine dernière ne parviendra au gouvernement que demain, ce qui lui laissera peu de temps pour l'examiner en détail avant la nouvelle rencontre prévue pour vendredi. Selon lui, une troisième séance pourrait être nécessaire et un projet de loi ne serait alors déposé à l'Assemblée nationale que dans trois ou quatre semaines.

L'URSS à l'Assemblée

L'Assemblée nationale a consacré, hier, une bonne vingtaine de minutes aux événements qui viennent de se produire en URSS. Le premier ministre Lévesque a souligné que "personne ne peut surestimer l'importance de ce qui vient de se passer en Union soviétique". Le gouvernement du Québec a officiellement adressé ses condoléances suite au décès de M. Constantin Tchernenko, de même que ses félicitations au nouveau leader soviétique, M. Mikhail Gorbatchev.



M. Guy CHEVRETE

Le Soleil, René St-Pierre

L'ordinateur qui correspond à mes besoins, je l'ai trouvé! Parce que...

MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!

abonnement: 647.3333



INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DU CANADA le jeudi 14 mars 1985 cinq à sept

Hôtel Loews Le Concorde



M. Roland Arpin

Monsieur Roland Arpin, secrétaire du Conseil du trésor, sera le conférencier invité du Groupe régional de Québec de l'Institut d'administration publique du Canada. Il traitera du "Rôle du Conseil du trésor dans l'allocation et la gestion des ressources".

Pour information: M. Hervé Brossard Tel. 694-6373 (RNR)

Le Mail Centre-Ville

135 MAGASINS... TOUT EST LÀ!

Même des défilés de mode! Les 7, 14, 21, 28 mars

À tous les jeudis de mars, de 12h15 à 12h45, le Mail Centre-Ville vous invite à assister à ses défilés de mode. Cette semaine, J. B. Laliberté, Le Petit Chaperon Rouge, Actuelle et Greenberg vous présentent leurs collections et nouveautés dans un tourbillon de musique et de couleurs. Cette semaine, le défilé aura lieu tout près des verrières du Holiday Inn.

De plus, François Reny animera, de 11h30 à 13h, l'émission Québec Show directement du Mail Centre-Ville.

Une collaboration CJP



- 1-2) Stationnement Jacques Cartier: Accès par la rue de la Couronne ou accès par le boulevard Dorchester
- 3) Stationnement Holiday Inn: Accès par la rue de la Couronne
- 4) Parc auto Gagnon: Accès par le boulevard Charest
- 5) Stationnement Place Cartier: Accès par le boulevard Charest
- 6) Stationnement Mgr Gauthier: Accès par le boulevard Charest



ESSAYEZ DE TROUVER MIEUX!

PANTALONS

pour hommes

d'un grand manufacturier canadien renommé

SPÉCIAL

22⁹⁵\$

FAITS DE TISSU 100% polyester entretien facile lavez et séchez à la machine MODÈLE coupe normale 2 poches avant et 2 arrières intégrées TEINTES VARIÉES GRANDEURS 28 à 44.

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

- 4080, BOUL. STE-ANNE MONTMORENCY, PRÈS DES CHUTES
- GALERIES DE LA CAPITALE (près de la Baie, second plancher)

- PLACE DES 4-BOURGEOIS ANGLE DUPLESSIS ET QUATRE-BOURGEOIS STE-ROSE
- CENTRE D'ACHATS CANADIENNE Québec

• PLACE LAURIER MAIL SUD-OUEST, 2e NIVEAU, PRÈS DE LA BAIE

REGARD SUR L'ACTUALITÉ



Le ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson.

Bernard Landry se réjouit de la popularité de P.-M. Johnson

♦ MONTREAL (PC) — Le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur se réjouit de la popularité de son collègue de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, parce que "c'est bon pour le parti".

par Maurice Girard

Même que Bernard Landry juge qu'il ne faut pas s'inquiéter qu'un des ministres du cabinet soit plus populaire que le premier ministre, M. René Lévesque. "Le fait qu'un de mes collègues, quel qu'il soit, jouisse de l'estime ne peut être qu'intéressant pour l'ensemble du parti et pour moi-même, qui suis un bon militant comme vous le savez".

La satisfaction du député de La-val-des-Rapides est d'autant plus intéressante à souligner que M. Landry n'a jamais caché ses intentions de faire acte de can-

didature au congrès au leadership du PQ lorsque son président décidera de céder sa place.

En fait, a soutenu hier le ministre, "tout ce qui est positif pour le Parti québécois, que ce soit un collègue ou une de nos politiques, est bon pour l'ensemble du parti". Mais, s'empresse-t-il de préciser, "il n'y a pas de course à la direction du Parti québécois; ce sont nos membres qui désignent le chef et non les sondages". Et qu'un ministre soit plus populaire que le premier ministre ne change rien. "Demandez au président de la République française (M. François Mitterrand) ce qu'il pense du fait que M. Michel Rocard soit plus populaire que lui."

Quand on lui demande quel intérêt il peut retirer de la grande popularité de son collègue Johnson, qu'il affrontera sans doute dans une course au leadership péquiste, M.

Landry réplique: "J'ai le même intérêt que M. (Jean) Garon (Agriculture) soit très populaire, que M. (Yves) Duhaime (Finances) soit très populaire et que le premier ministre du Québec soit jugé par 67 pour 100 des gens comme faisant bien son travail".

Stoïque, il répond "Ca m'indiffère totalement" quand on lui demande s'il est vexé qu'on oublie de placer son nom sur la liste de popularité des hommes politiques alors que celui du ministre de la Justice paraît régulièrement depuis quelque temps.

Le ministre Landry a formulé ces commentaires au cours d'une conférence de presse convoquée pour marquer l'octroi d'un contrat de \$1.5 million à une entreprise québécoise spécialisée dans la fabrication de tableaux synoptiques pour le contrôle de grands réseaux

de distribution comme le gaz, l'électricité ou autres.

A cette occasion, M. Landry a répété qu'il serait souhaitable que les Québécois investissent, par l'entremise du secteur privé ou public, dans la compagnie Canadair, que le gouvernement fédéral veut privatiser. "Notre politique est bien simple. On veut une participation québécoise, privée ou publique, substantielle dans l'entreprise. On n'est pas contre le fait que Canadair soit propriétaire de celui-ci ou de celui-là, mais nous souhaitons une présence québécoise significative."

Il rappelle que Canadair appartient au fédéral et que ses propos doivent être interprétés dans son juste contexte puisqu'il n'est pas responsable de la Caisse de dépôt. Dans ce dossier, a-t-il conclu, le gouvernement du Québec joue un rôle qui s'apparente aux "chambres de commerce".



M. Bernard Landry, ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur.

Ajout de 1,200 soldats en Europe

Le budget de la Défense pourrait être augmenté

♦ OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense Erik Nielsen ne sait pas encore s'il faudra augmenter le budget de son ministère pour permettre d'ajouter 1,200 militaires au contingent canadien stationné en Allemagne.

En réponse à une question du député libéral Len Hopkins, le ministre a soutenu que "si ces ressources ne peuvent être identifiées parmi celles du ministère, cela signifiera de nouvelles ressources".

Le gouvernement Mulroney avait annoncé, lundi, que 1,200 militaires canadiens iraient rejoindre les quelque 5,500 Canadiens qui se trouvent déjà aux bases de Lahr et de Baden-Soellingen, en Allemagne fédérale.

Selon M. Nielsen, il devrait en coûter \$50 millions la première année, puis \$150 millions par an pour ce contingent supplémentaire en Europe, qui servira, a affirmé M. Nielsen, à remplir les obligations du Canada envers l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN).

Résidents et internes

Le gouvernement ratifie l'entente de principe

♦ (D'après PC) — Le gouvernement a ratifié hier l'entente de principe intervenue au cours du week-end avec la Fédération des médecins résidents et internes du Québec.

C'est ce qu'a indiqué hier en Chambre le ministre des Affaires sociales, M. Guy Chevrette, qui a annoncé du même coup la tenue d'une commission parlementaire d'ici la fin avril sur la question des gardes.

Il a ajouté avoir obtenu le matin même du Conseil du trésor les crédits nécessaires pour rendre possible cette entente rétroactive d'une durée de trois ans et qui vient à échéance en juillet.

Le ministre a ensuite précisé à la presse que 50 pour 100.

En ce qui concerne la délicate question des gardes, les résidents et internes devront accomplir une garde en institution aux quatre jours et une en disponibilité à domicile ris jours.

Pour les gardes supplémentaires qu'ils pourraient être appelés à faire, ils pourront reprendre leur temps en congé dans le mois suivant.

Ombudsman

Le ministre prévoit aussi la créa-

Via Rail

J.-R. Boivin nommé au conseil d'administration

♦ MONTREAL (PC) — M. Jean-Roch Boivin, ancien chef de cabinet du premier ministre René Lévesque, est au nombre des 11 personnes qui ont été nommées par le gouvernement fédéral, hier, au conseil d'administration de Via Rail.

M. Boivin, qui est âgé de 54 ans, est un avocat de Montréal.

Les autres administrateurs sont James Doak, 65 ans, de Kelowna en Colombie-Britannique; John McElwain, 46 ans, de Toronto; Hugh Smith, 40 ans, de Halifax; Paul Norris, 58 ans, d'Edmonton; Robert

Brunet, 36 ans, de Montréal; Ian Outerbridge, 55 ans, de Toronto; Helen Swan, 54 ans, de Saskatoon; Sandy Leblanc, 43 ans, de Fredericton; Laura Sabia, 69 ans, de Winnipeg; et Gary Brazzell, 51 ans, de Winnipeg.

Il y a quelque temps, le gouvernement conservateur avait congédié le conseil d'administration de Via Rail, présidé par M. Harold Renouf, et avait nommé M. Lawrence Hanigan comme nouveau président du conseil. M. Pierre Franche est demeuré président de la compagnie.

Portneuf

Lancement de la campagne de financement du PLQ

♦ DONNACONA — Le député de Portneuf à l'Assemblée nationale, M. Michel Pagé, a lancé au début de la semaine la campagne de financement du Parti libéral de cette circonscription.

L'objectif a été fixé à \$26,159, dont \$15,232 provenant de la campagne dite populaire. Un brunch

benefice, à \$125 le couvert, devrait permettre de recueillir quelque \$10,000. Cette activité se tiendra le 14 avril, aux Berges de l'Etang, à Cap-Santé, et le conférencier invité sera Me Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi.

L'an dernier, les libéraux de Portneuf ont recueilli \$38,317.



UN CHOIX INCOMPARABLE! FOURRURES DE HAUTE QUALITÉ!

VISION

Manteaux de Vison naturel, peaux allongées, pastel, ranch, dark, demi-buff, lutetia, violet, etc.

Prix à partir de: **\$1999**

CHAT SAUVAGE

Manteaux de Chat sauvage naturel ou lustré, peaux pleines ou allongées.

Prix à partir de: **\$1499**

CASTOR

Manteaux de Castor long poil naturel ou teint.

Prix à partir de: **\$1499**

LOUP

Manteaux de Loup naturel uni ou combiné de Renard ou Chat sauvage.

Prix à partir de: **\$1299**

RAT MUSQUÉ

Manteaux de Rat musqué naturel ou teint, peaux entières ou allongées.

Prix à partir de: **\$1299**

RENARD

Manteaux de Renard naturel, bleu, roux, bleu argenté, croisé ou teint lynx.

Prix à partir de: **\$899**

MANTEAUX COURTS

Grande variété de styles et fourrures pour tous les goûts et tous les budgets.

Prix à partir de: **\$199**

• Plan mise de côté sans intérêt • Corrections d'ajustage gratuites • Garantie d'un an avec police d'assurance • Entreposage gratuit la première année

l'aliberté

MAIL CENTRE-VILLE - QUÉBEC 525-4841

PLAN MAISON
**12 MOIS
SANS
INTÉRÊT**

Financement sur place sans intermédiaire. Vous ne payez que la taxe de vente à l'achat.

DOSSIERS

DOCUMENT

Pour la paix, la justice et les libertés démocratiques Contre la "reaganisation" du Canada

♦ La Coalition pour la paix, la justice et les libertés démocratiques profite de la visite de Reagan à Québec, les 17 et 18 mars 1985, pour manifester son opposition aux politiques du gouvernement américain (militarisation, mesures antisociales, politiques internationales, etc.). La rencontre Reagan-Mulroney, destinée à se reproduire régulièrement, nous inquiète particulièrement quant à sa signification. Elle met en évidence le lien de plus en plus étroit entre le Canada et les États-Unis et annonce une extension des politiques "reaganiennes" à l'ensemble du Canada.

par la Coalition pour la paix, la justice et les libertés démocratiques

Cet événement ne peut laisser indifférents les organisations et les individus qui défendent les principes de justice, de paix, d'autodétermination des peuples, du droit au travail et des droits des femmes. Reagan est devenu le symbole du pouvoir de l'argent et ses objectifs correspondent aux intérêts des groupes politiques, économiques et idéologiques les plus puissants. C'est donc une tâche nécessaire de dénoncer des projets qui vont à l'encontre des intérêts de la majorité de la population.

Course aux armements

La Coalition dénonce les augmentations des budgets militaires canadien et américain parce que les investissements militaires:

- créent moins d'emplois que les investissements civils et favorisent donc le chômage;
- connaissent en moyenne un taux d'inflation exorbitant de l'ordre de 320 pour 100, ce qui accentue le déficit de l'Etat;
- compromettent le développement national et l'aide au développement international;
- compromettent aussi la recherche dans des secteurs nécessaires et utiles à la population, tels que les transports, la santé, l'environnement...

La Coalition s'oppose à l'entente devant être signée pour dépenser \$3 milliards US à "rajeunir" le système de défense de NORAD.

La Coalition dénonce la trop large soumission de l'industrie canadienne aux investissements militaires américains. Elle dénonce les efforts que le Pentagone a fait en ce sens. Ces investissements exposent le Canada au chantage économique américain et compromettent ainsi l'autonomie canadienne dans ses politiques intérieure et extérieure.

La Coalition dénonce le manque de vigilance du gouvernement canadien envers les projets d'urgence des États-Unis en cas de conflit grave. A plusieurs reprises, les dirigeants canadiens ont fait preuve de négligence, d'ignorance à propos de documents qui tou-

La visite à Québec du président américain Ronald Reagan, en fin de semaine, et sa rencontre avec le premier ministre Brian Mulroney provoquent une levée de boucliers chez les organisations opposées aux politiques reaganiennes dans différents domaines. La Coalition pour la paix, la justice et les libertés démocratiques regroupe une cinquantaine

d'organismes (syndicats, groupes populaires, comités de citoyens) opposés à la visite du président américain, notamment la CSN, la CEQ, le NPD Québec, le Mouvement socialiste et Carrefour Tiers-monde. Voici de larges extraits d'un texte que la Coalition a fait parvenir au SOLEIL.

Tribunal international de La Haye, qui avait déclaré illégal le minage des ports nicaraguayens par la CIA, a été dénoncé par des juristes américains comme un non-respect du droit international.

Au Salvador, l'armée et les groupes paramilitaires de l'extrême droite, responsables de l'assassinat de milliers de Salvadorien(ne)s, ne sont en place que grâce au soutien financier et militaire des États-Unis.

La cynique politique "reaganienne" de "compromis constructif" avec le gouvernement d'apartheid d'Afrique du Sud lui a permis de livrer du matériel de répression très sophistiqué et du combustible nucléaire à la minorité blanche. L'administration Reagan enfreint ainsi une loi du Congrès américain (adoptée en 1978) interdisant tout type d'assistance américaine au programme nucléaire sud-africain.

Au Moyen-Orient, le gouvernement des États-Unis renforce ses alliés, en premier lieu le gouvernement d'Israël plus que jamais consacré dans sa mission de gendarme local du peuple libanais et de bourreau du peuple palestinien.

Comment M. Reagan peut-il s'engager en garant de la démocratie, de la liberté et de la justice dans le monde quand aux États-Unis mêmes, il y a des millions de pauvres, des minorités ethniques noires, chicanos, latino-américaines, privées de droits sociaux et politiques?

Environnement

En plus de répondre favorablement aux exigences de réglementation des mesures de protection de l'environnement formulées par l'industrie parce que nuisibles à ses profits, le gouvernement Reagan ne fait rien qui vaille pour aider à régler le problème des pluies acides au Canada, et Mulroney ne semble pas non plus pressé.

La portion nord-est de l'Amérique du Nord est la plus touchée par le problème des pluies acides. Chaque année, les régions d'Abitibi, de Montréal et de Québec reçoivent 50 pour 100 de plus de polluants acides que les normes internationales reconnues. Selon des études du ministère de l'Environnement du Québec, de façon générale, 80 pour 100 de nos précipitations acides viennent des États-Unis et de l'Ontario. Les apports américains constituent 60 pour 100 du problème.

Depuis plus de six ans, le Canada et les États-Unis, "alliés" et "amis", ne s'entendent toujours pas sur la façon de lutter contre la pollution atmosphérique. Du côté du Canada, la réunion fédérale-provinciale du 6 mars 1984 n'a absolument abouti à rien dans les faits, même si les parties s'étaient mises d'accord pour réduire de 50 pour 100 d'ici dix ans les émissions causant les pluies acides.



Le premier ministre Brian Mulroney et le président Ronald Reagan lors de leur rencontre à la Maison-Blanche, en septembre.

chent le respect de l'intégrité nationale canadienne. Les Canadien(ne)s ont le droit d'exiger que ces projets fassent l'objet de traités officiels dont le contenu sera connu du public.

La Coalition exprime son opposition à la poursuite du projet IDS, communément appelé "Star War" (guerre des étoiles). Des experts ont démontré que ce projet est techniquement irréalisable, astronomiquement coûteux (ce qui risque d'entraîner des dépenses

supplémentaires pour le Canada) et inefficace.

Le surarmement n'est pas un gage de paix. Un contrôle ou un gel de l'armement serait certainement un pas dans la bonne direction. Mais seul un effort conjoint de désarmement, un démantèlement systématique de l'arsenal nucléaire mondial, peut garantir la sécurité, la survie et la paix pour les populations présentes et à venir.

Le Tiers-monde

L'administration Reagan s'est donné comme objectif fondamental de sa politique extérieure d'empêcher l'accès des peuples opprimés du Tiers-monde à l'autodétermination politique et à l'exercice des droits et libertés démocratiques.

Son appui à des gouvernements dictatoriaux comme celui de Pinochet au Chili, racistes comme celui d'Afrique du Sud, ou issus

d'élections truquées comme ceux du Honduras et du Guatemala, témoigne que sa préoccupation n'est pas de lutter contre "l'ennemi communiste", mais de défendre les intérêts des multinationales américaines et des classes dominantes locales responsables de la misère, de l'injustice et de l'oppression des travailleurs et des travailleuses, des peuples autochtones, des paysan(ne)s.

Le refus de l'administration Reagan de reconnaître le jugement du

Femmes et jeunes victimes de discrimination

♦ Les femmes sont particulièrement touchées par les coupures dans les budgets sociaux, tant des gouvernements américains que canadiens et québécois.

La suppression en 1981 par l'administration Reagan de plus d'un milliard de dollars d'aide fédérale destinée aux enfants à charge, a porté un dur coup à près de 4 millions de familles ayant à leur tête une femme. On retrouve la même orientation politique au sein des gouvernements Mulroney et Lévesque, qui tous deux remettent en question l'universalité des programmes sociaux, dont les allocations familiales.

De pair avec ces mesures discriminatoires, on assiste à une remontée de la droite prônant une morale rétrograde, la revalorisation de la famille, le retour des femmes au foyer, donc le renforcement du système patriarcal. Dans ce contexte, la pornographie, dont le but ultime est de maintenir et de renforcer la domination et l'exploitation des femmes par les hommes, joue un rôle crucial.

Et parallèlement, les attaques se font de plus en plus virulentes contre le droit à l'avortement. On assiste à travers le pays à une prolifération d'attentats contre des cliniques pratiquant des avortements de grossesse (trois en 1982, deux en 1983 et vingt-quatre en 1984). Le même phénomène se développe au Canada, avec le harcèlement contre des cliniques d'avortement et les poursuites judiciaires contre des médecins comme Morgentaler. Et au Québec, est-ce si différent? On tolère, mais le droit n'est pas reconnu comme tel. Les groupes pro-vie du Canada anglais, mieux organisés, ont même offert à leurs



Selon les porte-parole de la Coalition, les femmes et les syndiqués sont parmi les principales victimes des politiques reaganiennes, que les autorités politiques canadiennes et québécoises n'ont pas hésité à imiter.

pendants québécois de venir leur prêter main-forte.

L'avortement, c'est la mort" affirmait récemment le président des États-Unis, en appui à une manifestation organisée par des groupes pro-vie. Peut-on s'étonner dans ce contexte que le Parti républicain de M. Reagan soit si farouchement opposé à l'adoption de l'"Equal Rights Amendment",

amendement à la constitution américaine qui reconnaît l'égalité des droits entre les femmes et les hommes? Le contrôle des femmes et la négation de leur autonomie passent par le contrôle de leur corps.

Les femmes refusent de faire les frais du développement économique axé sur la domination et l'exploitation. Elles refusent que

leur corps serve d'instrument au pouvoir patriarcal. Elles luttent pour une vie qui soit digne de ce nom.

Libertés syndicales

Reagan est particulièrement honni chez les groupes syndicaux par le geste posé à l'encontre des contrôleurs aériens, soit leur congédiement massif. Ceci n'est

pas un fait isolé. Le gouvernement américain est le principal leader de l'offensive anti-syndicale et anti-sociale que mènent les patrons et les gouvernements à travers le monde, à la faveur de la crise.

Reagan, Mulroney et Lévesque veulent mettre au pas les syndicats en restreignant les libertés et la démocratie syndicale, en abolissant le droit de grève, acquis fondamental des travailleurs(euses), à travers un rapport de forces ou un discours de crise justifiant les reculs les plus dramatiques pour la classe ouvrière: baisses de salaire réel, licenciements massifs, chômage croissant, abolition de programmes d'emplois et de formation, coupures dans les domaines sociaux, de la santé et de l'éducation, dégradation des conditions de travail. La réforme du régime de négociation n'est qu'un des exemples des tentatives pour interdire à toutes fins utiles le droit de grève. La restructuration industrielle en cours interdit qu'en cas de relance, on réembauche toutes les personnes mises à pied.

Les milieux syndicaux veulent soutenir l'emploi pour tous et toutes, des salaires décentes et de bonnes conditions de travail. Nous sommes conscients que les Reagan et Mulroney ont d'autres projets en tête. Nous nous opposons donc vivement à toutes les mesures antisociales et antisyndicales des gouvernements qu'ils représentent.

Les jeunes

Les jeunes vivent des conditions particulièrement difficiles. Ils / elles se retrouvent sans alternative réelle et sans possibilité de construire des projets d'avenir. C'est

dans le cadre des accords de l'OCDE et du rapprochement des politiques québécoises et canadiennes à celles d'austérité de l'administration Reagan que les jeunes vivent dans de telles conditions.

Au Québec, par exemple, les jeunes se battent contre la discrimination dans l'attribution de l'aide sociale. Ils / elles réclament la parité avec les plus de 30 ans. Bien que les prestations soient déjà plus qu'insuffisantes (\$156 par mois pour les 18-30 ans), on prévoit ajouter d'autres contraintes pour les jeunes qui en sont bénéficiaires. On envisage même l'abolition pure et simple de toute aide sociale pour les 18-20 ans, donc l'obligation pour ces derniers (ères) de se faire prendre en charge par leurs parents.

Les seuls programmes d'"emplois" proposés actuellement condamnent les jeunes au travail au noir et au "cheap labor" (par exemple le projet de nettoyage des rives du Saint-Laurent, les projets Déclit où les jeunes pour un travail de 20 heures / semaine reçoivent \$150 de plus de l'aide sociale de \$156).

Les jeunes du Québec et du Canada appuient les jeunes américains qui luttent eux / elles aussi pour le droit au travail et pour de meilleures conditions de vie.

La Coalition pour la paix, la justice et les libertés démocratiques revendique que les gouvernements Mulroney et Lévesque se dissocient courageusement des politiques américaines et posent des gestes concrets qui répondent davantage aux aspirations de la population.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
JACQUES G. FRANCOEUR
Redacteur en chef et Éditeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Johnson du mythe à la réalité

La carrière politique du ministre Pierre-Marc Johnson prendrait-elle à court ou à moyen termes les caractéristiques d'une étoile filante: brillante mais éphémère?



par
Roger BELLEFEUILLE

Depuis l'automne de 1983, les sondages nous ont habitués, les uns après les autres, à avoir dans le député d'Anjou l'héritier présomptif au trône péquiste. Et la figure la plus dominante comme adversaire de taille au chef libéral Robert Bourassa à l'occasion d'une élection générale.

Un autre sondage de la firme Sorécom pour un client non identifié pourrait être de nature à refroidir les ardeurs de ceux qui dans le clan péquiste, désireux de sauver la maison et les meubles, souhaitent à tout prix une passation des pouvoirs. Pierre-Marc Johnson dauphin "naturel" est leur messie et leur sauveur. Trompe-l'oeil? Peut-être. Celui-ci serait loin d'avoir l'étoffe et les vertus que l'électorat recherche chez un premier ministre québécois. MM. Bourassa et Lévesque lui font drôlement la barbe à cet égard.

Qu'il s'agisse d'expérience, d'honnêteté, de fermeté, d'agressivité, de relations chaleureuses, de réalisme et de capacité de changement, les répondants accordent ces qualités d'abord au leader libéral, puis à M. Lévesque. M. Johnson se classe au premier rang, sur un pied d'égalité avec M. Bourassa, uniquement en matière de "dignité d'apparence". Connaissant le caractère brouillon et non conformiste du chef péquiste, cette performance est particulièrement facile!

...

Ces nouvelles données indiquent assez clairement que la population est en mesure de mieux nuancer ses choix quand on lui en fournit l'occasion. Elles apportent un relief nouveau au commentaire du premier ministre Lévesque, en fin de semaine, quant aux chances du ministre de la Justice de faire mieux que lui face à Bourassa. Une succession "prématurée" aux yeux du chef.

Autre leçon d'humilité pour M. Johnson. 86 pour 100 des répondants ne sont aucunement en mesure de lui créditer une seule "réalisation majeure". Pourtant, depuis 1976, les dossiers chauds, en particulier aux Affaires sociales et aux relations de travail ne lui ont pas fait défaut. Trop vouloir porter des gants de velours ne laisse évidemment pas d'empreintes.

En fait, dans la conjoncture actuelle, le dilemme n'est pas uniquement le fait de M. Lévesque, à savoir s'il doit rester ou non. Une chose semble tout au moins se dessiner avec une certaine clarté compte tenu de l'humeur électorale présente. Les carottes pourraient être cuites autant pour le PQ que pour le dauphin dans l'éventualité d'une élection hâtive avec René Lévesque à la tête de ses troupes.

Dans son propre comté d'Anjou, M. Johnson pourrait être lui aussi emporté par une volonté générale de changement. Selon des sondages rendus publics par les libéraux et que rien n'autorise à douter de la crédibilité, le taux d'insatisfaction envers le parti au pouvoir dans cette circonscription clé pour l'avenir du PQ, serait de 63 pour 100. Et quant aux intentions de vote, elles seraient de 44 pour 100 en faveur des libéraux.

Si cette tendance se vérifie, l'on peut comprendre le désir secret des proches de M. Johnson que soit convoqué d'abord un congrès au leadership avec les retombées positives qu'entraîne généralement pour le vainqueur une telle course. Cet éclairage peut tout aussi bien expliquer la hâte du chef libéral de se lancer au plus tôt dans l'arène électorale.

De toute façon, le véritable test de popularité du député-ministre d'Anjou reste à venir. Pour l'instant, son dauphinage n'est que mythe et réalité confondus.



AU FIL DES IDÉES

Radio-Québec piétine



par
Jacques DUMAIS

L'automne dernier, Radio-Québec, la télévision éducative des Québécois, se préparait bêtement et en catimini à devenir une télévision comme les autres en vue de financer un avenir menacé par les compressions budgétaires du gouvernement du Québec.

En rendant publiques, lundi, les orientations futures de son empire, le président Jacques Girard semble être revenu à une conception plus modérée de l'expansionnisme commercial radio-québécois. De son côté, le ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand, s'engage à élargir le débat, au niveau des parlementaires, notamment, pour ne pas laisser à un petit groupe de gestionnaires seuls une latitude libertaire pour interpréter le mandat d'un organisme dont tous les Québécois sont des actionnaires.

L'avenir de Radio-Québec est très intimement lié à l'avenir de la culture québécoise. Et même si un vent de privatisation souffle sur tout ce qui émerge au budget de l'Etat provincial ou fédéral, notre télévision éducative ferait preuve de myopie et d'irresponsabilité si elle s'agglutinait massivement au marketing et à la publicité de masse.

Dans le plan d'action remis à la presse ("Radio-Québec maintenant"), on dit vouloir s'en tenir à un "environnement publicitaire complémentaire à celui d'autres médias". Il ne fait aucun doute, en effet, que les messages à caractère corporatif ou institutionnel, sociétal ou d'intérêt public, formatifs ou informatifs conviennent mieux au mandat de Radio-Québec que la publicité classique et sous pression que diffusent des chaînes comme Télé 4 et Radio-Canada.

Mais le document ne donne aucune assurance, d'une part, qu'elle se limitera à la commande de prestige et, d'autre part, que sa programmation restera tout à fait indépendante des commanditaires qui la défrayeront. "La commande de prestige constitue une source de revenus dont tout le potentiel n'a pas été exploité. Bien que récente, sa pratique démontre pourtant la limite de ses horizons. Son caractère discret ne peut satisfaire un désir marqué de notoriété chez le commanditaire..." Ce petit commentaire inquiète dans la mesure où Radio-Québec pourrait s'engager beaucoup plus loin dans la chasse aux commanditaires traditionnalistes mais par étapes afin de ne pas effaroucher l'opinion publique...

Il est naturel que la télé éducative songe à accroître son auditoire mais pas à n'importe quel prix. Grâce à une programmation non commerciale, du reste, Radio-Québec a accru le nombre de ses fidèles de 244 pour 100 en sept ans, ce qui est considérable. En misant toujours sur la qualité et surtout sur l'innovation, en exploitant à fond aussi bien le potentiel éducatif que tout le champ culturel évoluant en vase clos dans différentes agences gouvernementales, Radio-Québec peut d'ores et déjà relever le défi de l'excellence qui, à long terme, saura retenir l'attention d'un public de plus en plus scolarisé et sélectif à l'heure de l'hyperchoix télévisuel.

Le plan d'action de Radio-Québec, enfin, apparaît timide eu égard au déblocage de ses actifs régionaux et de l'information pan-québécoise. A moins de catastrophes, les Québécois de Québec et de Montréal ne savent rien de ce qui se passe à Chicoutimi, à Sept-Îles, à Rimouski, à Rouyn ou à Hull. Par-delà une litanie de vœux pouvant indéfiniment demeurer pieux, il n'y a rien de plus éducatif qu'un téléjournal. Il permettrait à Radio-Québec d'assurer à l'échelle du Québec un menu quotidien que Radio-Canada, par suite des coupures (régionales) décrétées par Ottawa, aura du mal à maintenir.

COMMENTAIRES

René, Brian et Ronald!

par Paul WARREN

Un étudiant disait l'autre jour: "Reagan, on l'a mérité... On a été sage pendant assez longtemps pour y avoir droit". A la vérité, il faut bien admettre que, en dix-huit ans, depuis la Grande visite du général De Gaulle, depuis le "Vive le Québec libre", on a fait un sacré bout de chemin. On est tellement rentré dans le rang fédéral — malgré quelques velléités de révolte bougonneuse, ici et là — qu'on est devenu l'une des provinces les plus tranquilles de la Confédération. Par ailleurs et simultanément, on s'est à ce point américanisé — en dépit de quelques fugitifs froncements de sourcils eu égard aux missiles Cruise et aux pluies acides — qu'on est tout fin prêt à brandir le drapeau américain et à crier "Vive les États-Unis et le président Reagan".

"Sacré Québécois!", chantait Marie Savard, dans le film ironique et désabusé de Bulbulian, *Richesse des Autres*. Et pourtant, ces "sacrés Québécois", aussi étrange que cela puisse paraître après tant d'efforts de leur part pour réparer certaines de leurs crises passagères d'excitation nationaliste, n'arrivent pas encore tout à fait à se fabriquer une tête suffisamment sympathique pour rassurer les Américains.

On peut facilement imaginer le type de discours que Mulroney a dû tenir à Reagan pour le convaincre de venir à Québec: "N'ayez aucune crainte, Mr. President, les Québécois vous adorent. Vous recevrez dans la ville de Québec un accueil plus amical et chaleureux que dans n'importe quelle autre ville d'Amérique. René Lévesque? Eh bien, c'est un brave type. Il donne, comme ça, de temps en temps, l'impression d'avoir des idées de se séparer du Canada, mais au fond, quand on a appris à le connaître, on se rend compte qu'il est avec nous autres."

"Je vous dirais même, Mr. President, — et ceci c'est entre nous —, que Lévesque est devenu un mordu du fédéralisme. C'est mon meilleur allié à Ottawa. Cela vous paraît incroyable? C'est que vous ne connaissez pas les Québécois. Voyez-vous, c'est un peuple qui, dans sa tendre enfance, a été abandonné par sa mère patrie et qui, depuis ce moment-là, cherche à se faire remarquer. Le complexe d'abandon des Québécois est si profond, si intolérable parfois, qu'ils se laissent aller à des écarts de langage, à des pitreries et jusqu'à des grimaces en public pour attirer l'attention."

"Quand je suis allé à Québec rencontrer Lévesque, j'ai tiré ma chaise tout près de lui, je lui ai mis la main sur l'épaule et je l'ai regardé en mettant dans mes yeux la charge d'amour la plus intense qu'il m'ait été donné de produire. Et bien, depuis ce temps-là, Lévesque me mange politiquement dans la main."

Il nous est facile de concevoir ce que devait penser Reagan en écoutant ces confidences de Mulroney: "Si je manoeuvre bien, si je joue mes atouts charismatiques, ma visite va contribuer à valoriser les Québécois; en conséquence, l'emprise des USA sur le Québec va pouvoir se resserrer d'un cran, nous pourrions alors nous livrer sans problème à nos essais nucléaires sur son territoire et déverser dans ses arrières-cours nos pluies acides."

M. Warren est professeur de cinéma à l'université Laval.

POINT DE VUE

Le téléphone des fonctionnaires

par William SAFIRE

WASHINGTON — Le plus intouchable des comités nommés par l'administration Reagan — le Conseil présidentiel sur l'intégrité et l'efficacité — est sur le point de commencer une enquête qui va faire passer des frissons de crainte sur chaque fonctionnaire qui se sert du téléphone. Il est composé des inspecteurs généraux de 19 départements et agences dont quelques-uns sont de féroces enquêteurs.

Aiguillonnée par le Bureau de l'administration et du budget, cette brigade de l'intégrité et de l'efficacité va commencer ses perquisitions dans tout le territoire de Washington pour s'enquérir de la façon dont le gouvernement emploie le téléphone. La date et la durée en sont gardées secrètes, pour prévenir les changements subits d'habitudes, mais l'objectif en vaut la peine: la facture annuelle des télé-

communications atteint les \$695 millions et l'on suspecte qu'une proportion d'au moins 20 pour 100 serve à des appels personnels.

Un nouvel équipement et la facturation par ordinateur permettent maintenant de vérifier les appels personnels mieux qu'on n'a jamais pu le faire auparavant. Autrefois, une enquête pouvait répondre à des questions comme celles-ci: Qui s'est servi du téléphone après les heures de bureau ou durant le week-end? Qui a accepté trop d'appels à frais virés? Qui a l'habitude de parler au téléphone durant plus d'une demi-heure?

On est devenu plus sophistiqué, il va sans dire. Que ce soit pour parler futilités, converser avec un "bookie" de confiance à Las Vegas, écouter le doux murmure d'une reine de la porno ou s'enquérir d'une agréable plage où un fonctionnaire épuisé pourrait aller s'étendre en vacances, on va pouvoir déceler

chaque bureaucrate qui a composé ces numéros. Ceux qui préparent l'enquête déclarent que les gens qui appellent le gouvernement n'ont pas à craindre que leurs appels soient "tapés". Il sera toutefois possible qu'on soit capable, avec de légères modifications apportées à l'équipement, de retracer les appels qui entrent aussi bien que les appels qui sortent.

Alors, tenez-vous bien. Le but de l'enquête est ce qu'il y a de plus pur: on a l'intention de servir l'intérêt public en éliminant le gaspillage et la fraude. Mais on devrait aussi penser où tout cela peut conduire. "Colliger et assortir ces données pour couper d'abord et avant tout dans le gaspillage, c'est bien beau, me dit l'un des enquêteurs, mais c'est le second usage des données qui pourrait s'avérer dangereux." Ce second usage pourrait être l'examen des appels à la presse. Cet usage pourrait permettre de retracer des appels faits à des par-

tis politiques ou des appels faits à des individus ou organisations, ou en provenant, que le gouvernement veut viser.

Grâce à l'ordinateur et aux nouveaux équipements qui viennent de sortir, il est désormais possible à un politicien qui veut jouer dur de dire: "Donnez-moi le nom de chaque membre de l'administration qui a appelé un membre de tel comité du Congrès, un jour donné".

Je ne suis pas de ceux qui acceptent habituellement cette arrogance "anti-secret" des membres du gouvernement et je crois que la loi sur la liberté de la presse a constitué, depuis des décennies, la meilleure législation pour protéger nos libertés. Mais ces dossiers téléphoniques seront probablement accessibles à tout le monde et les résultats d'une aussi vaste enquête risquent de porter atteinte à l'intimité de nombre de personnes en dehors du gouvernement qui téléphonent ou qu'on appelle.

Nos vies ne devraient pas être des livres ouverts. De même que les réalisateurs de grands projets doivent produire des déclarations d'impact environnemental, les enquêteurs engagés dans la poursuite de fraudes de grande valeur devraient tenir compte de l'impact définitif de leur travail sur l'intimité de la personne. La décision de constituer des dossiers pour un but bénéfique devrait être assortie d'un engagement de détruire ceux-ci avant qu'ils ne puissent être utilisés à des fins sinistres.

Si j'étais membre du Congrès, je m'emploierais à demander que cessent les intrusions dans la vie du citoyen qui est à l'autre bout du téléphone gouvernemental. Le message donné à l'ordinateur devrait être le suivant: Une personne a appelé. Elle n'a pas laissé son numéro et vous ne pouvez pas la retracer.

William Safire est chroniqueur pour le New York Times.

VOTRE PAGE

Le Soleil publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

VILLE DE QUÉBEC

Des trous dans la stratégie de développement économique

Le document "Québec capital-Stratégie de développement économique" présente une réflexion intéressante et surtout nécessaire sur le développement de la ville.

D'après ce document, la ville de Québec se trouve en situation de sous-emploi chronique de son infrastructure. C'est ce qui expliquerait le fardeau fiscal élevé pour l'ensemble des résidents. De plus, le coût à répartir à une nouvelle installation est plus élevé que les frais encourus pour cette installation. Pour corriger la situation, il faudrait donc accroître l'utilisation de l'infrastructure. D'où la stratégie proposée de développement économique.

Dans cette optique, plusieurs éléments majeurs semblent avoir

été oubliés. On a aussi négligé le secteur résidentiel, un important utilisateur de l'infrastructure urbaine et une source appréciable de revenus municipaux. Ce secteur est généralement un moteur économique pour l'implantation de services personnels et de centres commerciaux. Ne pas inclure ce secteur dans une stratégie de développement économique risque de nuire à toute initiative ultérieure, d'autant plus que la ville de Québec possède de larges superficies inutilisées et plusieurs moyens d'intervention: subventions aux nouvelles installations ou aux promoteurs, taxes spéciales sur les terrains vacants, incitation aux employés à résider dans la municipalité notamment à l'embauche.

Bien que la ville de Québec occupe une vaste superficie, on a l'impression que la ville favorise le centre-ville seulement en ce qui a trait au secteur commercial desservant les particuliers. Ainsi, la partie sur les services commerciaux porte principalement sur les artères principales. Or, les tendances récentes en Amérique du Nord favorisent encore les centres commerciaux. Seules les artères ayant des magasins importants et situées près d'un fort bassin de population (travail et résidentiel) ont résisté à cette tendance. Québec semble aller à contre-courant en favorisant la croissance de ses artères principales. Notre propos ne signifie pas de ne pas consolider les acquis; il signifie tout simplement qu'il ne sera pas rentable pour les citoyens d'investir fortement dans la rénovation de ces artères et d'en espérer une forte croissance. Et ce, d'autant plus que le centre-ville actuel de Québec est étendu et possède une faible densité de population.

L'analyse de la localisation du secteur industriel et du tertiaire-moteur est davantage étoffée. Cependant, afin d'améliorer la promotion pour attirer les sièges sociaux ou régionaux de compagnies d'assurance, il faudrait évaluer les facteurs influençant leurs décisions, notamment les complémentarités interindustrielles. Cet examen n'est pas soulevé dans le document. A priori, il nous semble, à cause des complémentarités existantes, que c'est l'ensemble

du tertiaire-moteur qui devrait faire l'objet de promotion, notamment les services financiers juridiques et administratifs divers. Le transport mérite une parenthèse supplémentaire car outre l'attraction exercée sur l'industrie touristique, il constitue également un facteur recherché de localisation pour les sièges sociaux d'entreprises importantes.

Outre cette complémentarité de marché, il faudrait examiner aussi la présence des infrastructures publiques; l'emplacement des universités, gares, aéroports et les axes routiers et de transport en commun sont des déterminants significatifs pour la localisation intrarégionale des entreprises. (...)

Enfin, j'aimerais souligner la nécessité pour la ville de favoriser auprès du gouvernement du Québec, l'adoption d'une politique similaire à celle de la Commission de la Capitale nationale afin d'encourager la localisation de certains secteurs dans la région administrative de Québec.

Une stratégie de développement économique d'une zone urbaine nécessite une approche systémique de l'ensemble des interventions d'un gouvernement municipal. Nous avons voulu attirer l'attention sur certains aspects apparemment négligés et qui devraient pourtant être pris en considération dans le plan d'action de la ville de Québec.

Yves Bigras, Québec

Il le mérite bien

Il y a plusieurs années déjà que l'Association des propriétaires de Québec recommande que des rabattements de taxe soient prévus plutôt que des subventions accordées lorsqu'il s'agit d'attirer les investissements dans un secteur donné de l'activité économique.

Le maire de Québec a compris le message et des rabattements de cinq ans ont été accordés à des investisseurs pour qu'ils s'établissent dans un quartier défavorisé. Nous observons que depuis son arrivée à la mairie, M. Jean Pelletier a toujours su tirer son épingle du jeu et appliquer

de bonnes mesures administratives.

Nous l'invitons à continuer ainsi. Nous ne croyons pas utile qu'il se retire de la vie politique municipale. Sa personnalité, sa compétence, sa ténacité ont fait que Québec est devenue une municipalité plus soucieuse de la qualité de vie de ses habitants.

Il n'arrive pas souvent que notre association fasse un compliment à un homme politique, mais le maire Pelletier le mérite bien.

Dr Marcel Tremblay, président Québec

FRAIS DE SCOLARITÉ

Une manif nécessaire

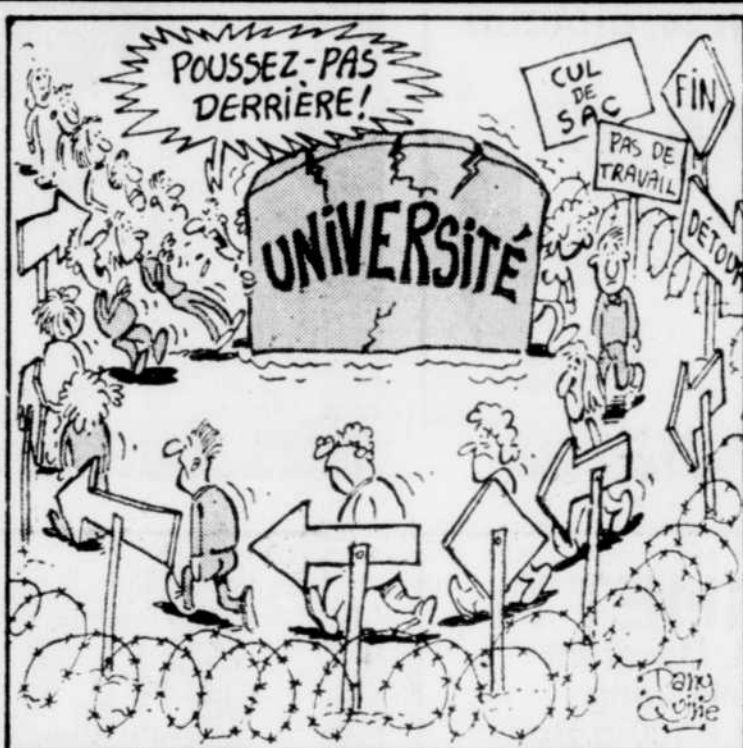
Avant moi-même participé à la manifestation étudiante du 28 février devant le parlement, j'aimerais faire une mise au point en rapport avec celle-ci.

D'après les quelques commentaires que j'ai entendus, cette manifestation en a fait rigoler plusieurs. En effet, certaines personnes nous ont reproché d'avoir manifesté contre la hausse des frais de scolarité malgré le fait que le ministre Bérubé ait déclaré la veille, c'est-à-dire le 27 février, que ces frais ne seraient pas augmentés. (...)

Même s'il est vrai que cette manifestation ait pu paraître inappropriée, je suis loin de croire que celle-ci ait été tout à fait inutile. En effet, il y a longtemps que se discute dans le gouvernement péquiste un dégel éventuel des frais de scolarité. (...)

Le problème est donc réel; la hausse des frais de scolarité a bel et bien été envisagée par le gouvernement péquiste. Que va-t-il arriver pour l'année 1986-1987 alors que les élections auront eu lieu et qu'un Parti québécois ou libéral sera au pouvoir. Parti québécois ou Parti libéral, les deux ont la même opinion sur le sujet. En effet, M. Ryan, critique libéral en matière d'éducation, s'est prononcé en faveur d'une hausse des frais de scolarité. Si on ne peut plus étudier parce que le coût en sera trop élevé, on aura moins de chances de se trouver un emploi, chances qui sont déjà très minces. Alors il ne nous restera plus qu'à recevoir notre minable \$157 par mois de bien-être social et essayer de survivre.

Après avoir dit tout cela, je ne crois pas que notre ma-



nifestation ait été inutile. Car ce qu'on défendait avant tout c'était un principe, et ce principe a bel et bien été remis en question en pensée si ce n'est en pratique. Et croyez-moi, d'ici quelque

temps, il y a bien des chances que la "pratique" succède à la "pensée".

Marc Pesant, Étudiant, université Laval Sainte-Foy

ÇA ET LA

Au service des automobilistes

(Lettre adressée à M. Pierre Michaux, sous-ministre aux Transports)

Suite à des plaintes de la part de restaurateurs, le ministère des Transports veut réglementer la présence de cantines mobiles dans les haltes routières (LE SOLEIL, jeudi le 7 mars). Je souhaite ardemment que ce règlement ne cause pas leur disparition.

Ce ne sont pas les utilisateurs qui se plaignent des cantines, d'autant plus que dans certaines haltes, l'eau n'est même pas potable. En principe, le menu des cantines ne peut dépasser celui des restaurants. En pratique, il se peut que leurs menus de casse-croûte, à des prix de restaurant, servis avec la lenteur des grands restaurants, ne réussissent pas à faire sortir les clients de l'autoroute. Est-ce la faute des cantiniers?

Permettez-moi une comparaison: ne serait-il pas ridicule que 2 propriétaires de kiosque à journaux fassent décréter l'abolition de tous les camelots de la province sous prétexte que, dans leur village, ils leur volent la clientèle des quotidiens?

Je n'ai jamais vu de "marché aux puces" dans une halte routière. Si le cas se présente, je crois qu'il ne serait pas bien difficile d'exercer un contrôle: les agents patrouilleurs s'arrêtent eux aussi dans les haltes pour faire pipi. J'espère que le ministère n'exigera pas un prix exorbitant pour donner aux cantiniers la permission officielle de rendre service aux automobilistes.

Lucette Durand Neuville

Des abris fiscaux parfaitement légaux

Ainsi donc, les Gagné de Mont-Joli aimeraient bien qu'on leur donne la recette "pour éviter le fisc" (Votre page, LE SOLEIL du 8 mars). Ils sont scandalisés par le fait que quelques milliers de citoyens canadiens, parmi les mieux nantis, ne paient pas d'impôt. Il n'y a pourtant pas là de quoi fouetter un chat.

Ceux qui sont bien renseignés savent qu'il existe des façons parfaitement légales de réduire le fardeau fiscal. On peut ainsi, par exemple, épargner quelques centaines de dollars en contribuant à un régime enregistré d'épargne-retraite ou en faisant des dons à certains organismes. On peut aussi participer au régime d'épargne-actions. Il s'agit là toutefois de petite bière par rapport à d'autres mesures tels les transferts de biens entre conjoints et enfants, sous forme notamment de dons ou de prêts, ou encore certains types d'investissements dans l'immobilier, l'exploration pétrolière, la production cinématographique, etc.

Pour bénéficier de ces diverses réductions, il faut disposer de capitaux et avoir recours aux services d'un fiscaliste (expert-comptable ou avocat). Le citoyen ordinaire ne peut s'attendre, lorsqu'il fait préparer ses déclarations d'impôt par un pseudo spécialiste qui a pignon sur rue dans un centre commercial ou par un cégépien, à obtenir de précieux conseils. Ce serait en effet trop leur demander.

Si les législateurs ont prévu certains allègements dans les lois sur l'impôt, c'est qu'ils escomptaient favoriser en contrepartie l'activité économique et le développement social ou culturel. Peut-être se sont-ils illusionnés, peut-être ont-ils été

trop généreux. Ils sont les premiers à s'interroger à ce sujet. Quoi qu'il en soit, les personnes qui profitent le plus des abris fiscaux sont généralement celles qui acceptent de prendre des risques qu'elles ne prendraient pas autrement. Il est vrai qu'elles paient moins d'impôt et peuvent même pas du tout, mais elles risquent souvent de perdre le capital qu'elles ont investi ou tout au moins de n'obtenir qu'un faible rendement sur leurs placements.

Jacques Clermont, C.A. Sainte-Foy

Toujours l'argent

Au municipal, au provincial, au fédéral, dans les pays du Tiers-monde, au Mexique, en Pologne, dans toute l'Europe, c'est le système monétaire national et international qui est à l'envers.

Ce système d'argent-dette n'a pas de sens, ce qui veut dire qu'il (l'argent) vient au monde sous forme de dettes.

Cet argent-dette devrait être déclaré illégal et remplacé par des coopératives monétaires qui auraient pour fonction de servir l'économie, c'est-à-dire le contraire de ce que nous avons.

Jean-Paul II l'a dit: "Changez vos structures économiques". Le système d'argent doit servir: argent social: crédit social.

Etienne Giguère Québec

LA FINALE DES JEUX DU QUÉBEC À CHARLESBOURG DU 9 AU 18 AOÛT 1985

À 6 MOIS DES JEUX, CHARLESBOURG S'ANIME

Du 9 au 18 août prochain quelque 3.800 athlètes et accompagnateurs provenant des 18 régions sportives du Québec ont rendez-vous à Charlesbourg pour la 21^e Finale des Jeux du Québec. Un événement exceptionnel puisqu'il se tiendra pour la première fois dans la région immédiate de Québec.

Pour la ville de Charlesbourg, recevoir la Finale des Jeux du Québec signifie la mise en valeur du potentiel athlétique, artistique, social et économique du milieu et surtout l'implication de sa population dans un projet de solidarité. Car la tenue des Jeux nécessite la mobilisation d'au-delà de 3.000 bénévoles qui travaillent tant à la préparation qu'au déroulement des activités.

DES JEUX ENTIÈREMENT AUTOFINANCÉS

Avec un budget dépassant le million de dollars, les Jeux du Québec ont toujours fait leur frais. Les subventions gouvernementales, qui constituent plus de la moitié des fonds, proviennent des trois paliers de gouvernement soit fédéral, provincial et municipal. Quant au mode de financement, il s'opère de trois façons:

- par des campagnes de sensibilisation auprès du public
- par la vente d'articles promotionnels
- par la commande d'entreprises ou d'organismes.

Faites de biens, de services et/ou d'argent, les commandites d'entreprises contribuent pour leur part au budget total. Les "collaborateurs et commanditaires officiels des Jeux" sont des commandites à portée nationale et conclues pour une période minimale de deux (2) ans avec la Société des Jeux. Ce sont:

- La Fédération des producteurs de lait du Québec
- Hydro-Québec
- Québecair
- Alcan
- Steinberg
- Sealtest
- Vachon-Culinar
- Voyageur
- Trust-Royal

Les "supporteurs officiels", qui eux relèvent du Comité organisateur de la Finale, sont sous contrat pour la durée des Jeux et ont une portée régionale.

A titre "d'Amis des Jeux", les établissements commerciaux et aussi la population de Charlesbourg auront l'occasion de s'impliquer financièrement dans l'organisation. Par exemple au mois d'avril, une armée de bénévoles visitera tous les foyers du grand Charlesbourg afin de recueillir des fonds pour financer les repas des athlètes.

Il est important que tous et toutes unissent leurs efforts pour faire de la finale des Jeux d'été 1985 une réussite. En cette Année internationale de la jeunesse, voilà une occasion privilégiée de manifester notre appui à tous ces jeunes qui viendront mesurer leurs performances.



Étaient présents à la signature de l'entente: MM. Fernand Lucchesi, président du Comité organisateur des Jeux et John Merkley, contrôleur de la compagnie Sperry à Toronto. À l'arrière-plan, dans l'ordre habituel: M. Richard Boudreau, directeur de Québec, M. Jean-Pierre de Grâce, représentant et Mme Lucie Guérard, responsable de la pré-vente, tous trois de la compagnie Sperry.

Parmi les "supporteurs officiels des Jeux" soulignons la participation du Groupe de systèmes informatiques Sperry Inc. qui fournira, pour la durée des Jeux, six (6) terminaux UTS-20 et leurs périphériques. Ces terminaux serviront à compiler les points et les résultats qui seront aussitôt transmis au centre de contrôle des Jeux et divulgués aux officiels et aux médias. La compagnie Sperry prête également, depuis novembre dernier, deux ordinateurs au Comité organisateur pour ses tâches administratives.



charlesbourg '85

une collaboration LE SOLEIL

UN COUP DOUBLE!

UN...vendez vos articles à moins de 300\$

...DEUX obtenez un rabais de 50%



dans la section VENTE et SERVICES des ANNONCES CLASSÉES 647-3311

LE SOLEIL

Constantin Tchernenko: 1911-1985

Gorbatchev reçoit Mitterrand

♦ MOSCOU (d'après AFP) — Le président français François Mitterrand s'entretiendra cet après-midi à Moscou avec le nouveau secrétaire général du PC soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev. C'est ce qu'a annoncé hier l'Elysée.

Un scientifique italien, M. Giovanni Battista Marini Bettolo, professeur de chimie à

l'université de Rome, a été désigné comme représentant du pape Jean-Paul II aux obsèques de M. Tchernenko. Le Saint-Siège est habituellement représenté par des laïcs aux funérailles des dirigeants du Kremlin.

Le président libanais, M. Amine Gemayel, devait quitter Beyrouth hier après-midi pour assister aux obsèques de M. Tchernenko.

Ballet diplomatique à Moscou

♦ MOSCOU (AFP) — Le traditionnel ballet diplomatique auquel donne lieu la mort des grands de ce monde a pris dès mardi, à Moscou, à la veille des funérailles de Constantin Tchernenko, un relief particulier en raison, incontestablement, de la personnalité de son successeur.

Cette novation dans la vie politique

soviétique explique probablement la présence à Moscou de nombreux chefs de gouvernement occidentaux.

Le vice-président américain Georges Bush a exprimé l'espoir de rencontrer le nouveau secrétaire général. M. Bush devait arriver à Moscou mardi en fin d'après-midi, de même que le secrétaire d'Etat américain, Georges

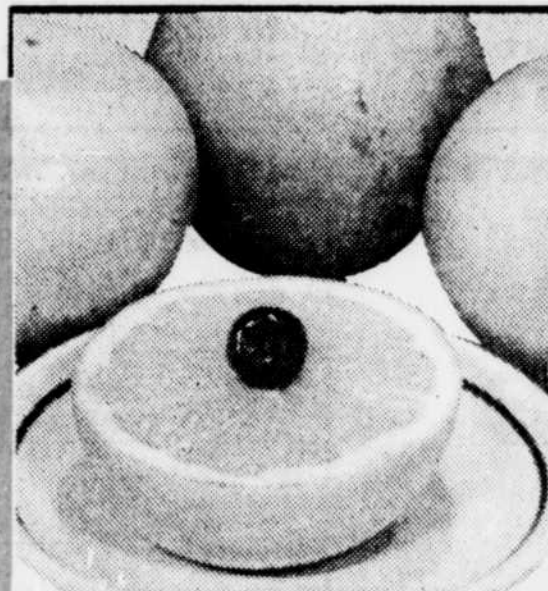
Shultz, venant de Washington.

Alors que de nombreux pays occidentaux — Canada, RFA, Grande-Bretagne, Espagne —, seront représentés aujourd'hui sur la place Rouge par leurs chefs de gouvernement, la Belgique n'a envoyé que son ministre des Affaires étrangères, M. Léo Tindemans.



BROCOLI
PRODUIT
DES ETATS-UNIS
GROSSEUR 14, CHACUN

.79



Pamplemousses
ROSES, PRODUIT
DE LA FLORIDE
GROSSEUR 48

6159
POUR



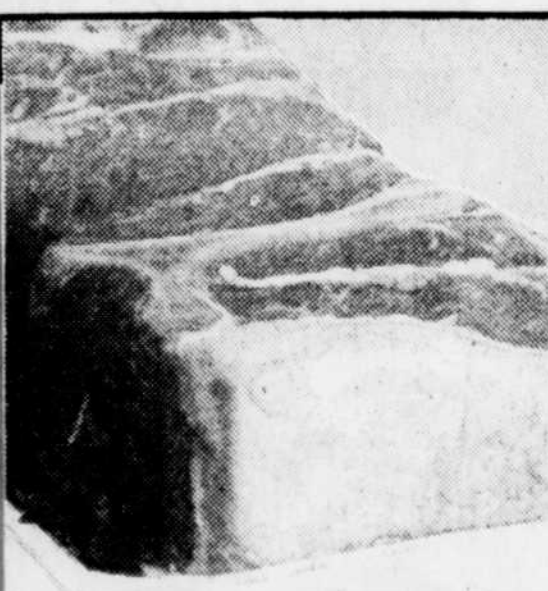
SPAGHETTI
Spaghettini, Macaroni
ou Vermicelle Long
Catelli, 500 + 100 g Boni

.59



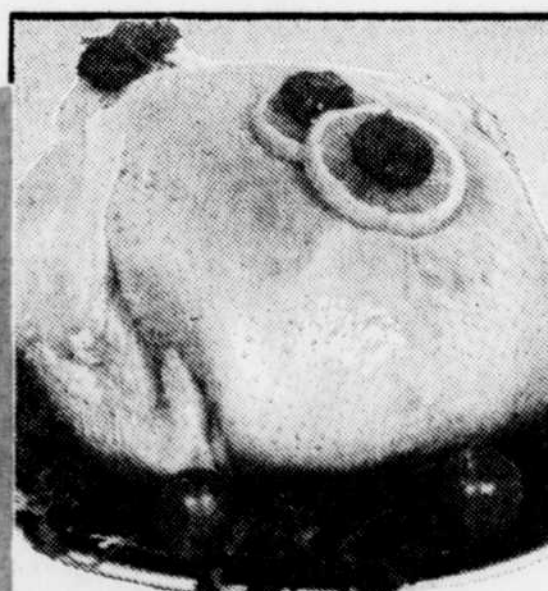
Champignons
MORCEAUX et PIEDS
JADE
BOITE 284 ml

.59



ROTI
DE PALETTE
COUPE REGULIERE
BOEUF CANADA "A"

108
238 kg **lb**



DINDE
SURGELEE, CANADA
CATEGORIE "A"
MOINS DE 6 kg

128
282 kg **lb**

CONSULTEZ NOTRE CAHIER PUBLICITAIRE
POUR DE NOMBREUX AUTRES SPECIAUX.

CES SPECIAUX SONT DISPONIBLES DANS LES REGIONS SUIVANTES SEULEMENT:
QUEBEC, LEVIS, CHARLEVOIX ET BAS ST-LAURENT, JUSQU'A L'HEURE DE FERMETURE, SAMEDI LE 16 MARS 1985. NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES. LES PHOTOS NE SERVENT QU'A IDENTIFIER LA MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCES. LE TEXTE PREVAUT EN TOUTES CIRCONSTANCES. PAS DE VENTE AUX MARCHANDS.



LES SUPERMARCHÉS
provigo

Constantin Tchernenko: 1911-1985

A Genève, 2h45 de négociations

♦ GENEVE (AFP) — La mort de M. Constantin Tchernenko n'aura retardé que de quelques minutes hier l'ouverture tant attendue des négociations soviéto-américaines sur le désarmement après une interruption de 15 mois: le temps pour les trois principaux négociateurs américains de signer le registre de condoléances au siège de la mission soviétique où se tenait cette première séance.

Le chef de la délégation américaine, M. Max Kampelman, a indiqué dans

une très brève déclaration qu'au cours de cette première séance, qui a duré 2h45, les deux parties avaient eu "une discussion sérieuse et d'affaires" sur les problèmes en jeu et que la prochaine séance aurait lieu demain au siège de la mission annexe des États-Unis.

Pour sa part le chef de la délégation soviétique, M. Viktor Karpov, a indiqué aux journalistes que le nouveau chef du Kremlin, M. Mikhaïl Gorbatchev, avait présidé la réunion du

Politburo qui avait mis au point ses instructions jeudi dernier.

Un détail d'importance a marqué cette première séance, qui devait être consacrée à l'établissement du calendrier et des modalités pratiques de la triple négociation (armes stratégiques de portée intercontinentale, armes de portée intermédiaire et armes spatiales): M. Karpov était seul, alors que son homologue américain était venu en compagnie de ses deux principaux adjoints.

Reagan veut un sommet

♦ WASHINGTON (d'après NYTNS) — Le président Reagan a fait parvenir "une invitation personnelle" à M. Mikhaïl Gorbatchev, le nouveau secrétaire général du Parti communiste soviétique, pour qu'il vienne le rencontrer aux États-Unis, a-t-on appris hier soir de sources officielles à Washington. Selon ces sources, proches de la Maison-Blanche, cette invitation sera transmise aujourd'hui au numéro un soviétique par le vice-président George Bush, qui dirige la

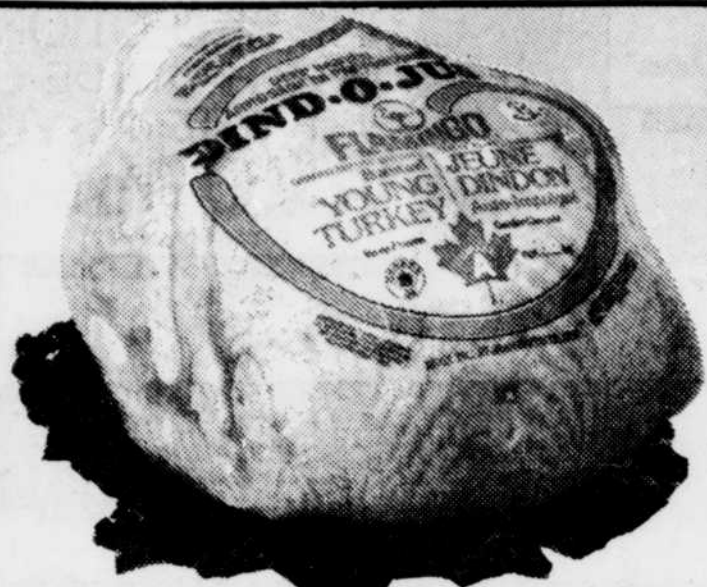
délégation américaine aux funérailles de M. Constantin Tchernenko, le dirigeant soviétique décédé dimanche soir.

Le président Reagan commence à penser à son "legs politique", a affirmé un haut fonctionnaire, et il espère améliorer au plus tôt les relations avec Moscou. Il est également très sensible au fait qu'il est le seul président américain, en 50 ans, à n'avoir pas rencontré son homologue soviétique.



CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À L'HEURE DE FERMETURE SAMEDI LE 16 MARS 1985. LES PHOTOS NE SERVENT QU'À IDENTIFIER LA MARQUE DE COMMERCE DES PRODUITS ANNONCÉS. LE TEXTE PRÉVAUT EN TOUTES CIRCONSTANCES. PAS DE VENTE AUX MARCHANDS

LES PRODUITS FLAMINGO À SUPER PRIX!



DIND-O-JUS
SURGELEE, CANADA CATEGORIE "A"
FLAMINGO, MOINS DE 6 kg

326 148
kg lb



DINDE SURGELEE
CANADA CATEGORIE "A"
FLAMINGO, MOINS DE 6 kg

282 128
kg lb



POULET SURGELEE
CANADA CATEGORIE "A"
FLAMINGO, MOINS DE 2 kg

282 128
kg lb



FILETS DE DINDON
SURGELES
FLAMINGO

1384 628
kg lb



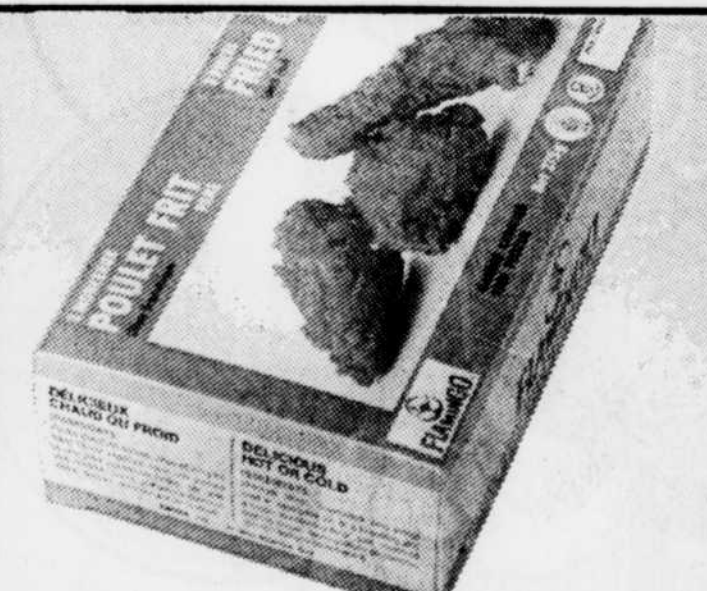
POULET FRIT
FLAMINGO
EMBALLAGE 900 g

558



FOIES DE POULET
SURGELES, FLAMINGO
EMBALLAGE 500 g

108



MORCEAUX de POULET
FRIT, SURGELES, FLAMINGO
EMBALLAGE 275 g

198



POITRINES de POULET
SURGELES, INDIVIDUELLE
FLAMINGO, EMBALLAGE 1,5 kg

525 238
kg lb



CUISSSES de POULET
SURGELES, INDIVIDUELLE
FLAMINGO, EMBALLAGE 1,5 kg

326 148
kg lb

Constantin Tchernenko: 1911-1985

Dernier hommage de Moscou



La dépouille de M. Tchernenko est exposée dans la Salle des colonnes de la Maison des syndicats, à Moscou.

Mulroney espère voir Gorbatchev

♦ MOSCOU (AFP, PC) — Le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, et les membres de sa délégation se sont rendus en fin d'après-midi, hier, à la Maison des syndicats pour se recueillir devant la dépouille de Constantin Tchernenko.

On ignore, pour le moment, si M. Mulroney aura l'occasion de s'entretenir avec le nouveau secrétaire général du Parti communiste, M. Mikhaïl Gorbatchev comme il en a exprimé l'espoir avec son départ d'Ottawa. Il y a 13 mois, au moment des obsèques de

M. Youri Andropov, M. Pierre Trudeau avait été reçu par le successeur de M. Andropov, M. Tchernenko.

Le chef du gouvernement canadien doit quitter la capitale soviétique demain en début d'après-midi pour regagner Montréal, a-t-on indiqué de source diplomatique canadienne.

♦ MOSCOU (AFP) — Par dizaines de milliers, amenés en bus ou en camions, civils ou militaires, les Moscovites ont commencé hier leur défilé pour rendre un dernier hommage à la dépouille de Constantin Tchernenko, exposée à la Maison des syndicats, là où 13 mois auparavant reposait son prédécesseur Youri Andropov. Les funérailles du sixième chef de l'Etat soviétique auront lieu aujourd'hui.

Le scénario rituel, en vigueur au moins depuis la mort de Staline en 1953, se répète: dès les premières heures de la matinée d'hier, sous un ciel gris, une neige fine et une température de moins neuf, la troupe, les miliciens et leurs auxiliaires, les "Droujniki", bouclent le centre-ville.

Seules les lourdes limousines officielles, les "Tchaïka" ou "Zil", invariablement noires, sont autorisées à passer. Aux alentours de la Salle des colonnes, située à deux pas du Kremlin, les piétons sans laissez-passer sont refoulés.

Dans les rues qui conduisent à la Maison des syndicats, une bâtisse verte avec sur sa façade un énorme portrait bordé de rouge et noir du dirigeant défunt, les délégations des entreprises forment un long ruban canalisé par des soldats en capote brune.

À l'intérieur, pour arriver devant le catafalque, la foule engoncée dans ses manteaux d'hiver emprunte un long couloir où s'entassent par dizaines les gerbes de fleurs à la mémoire de Constantin Oustinovitch Tchernenko. Une immense photo du défunt est exposée au sommet d'un escalier où sont postés des soldats au garde-à-vous, un par marche.

Le corps repose dans l'immense Salle des colonnes tendue de noir et de rouge, au milieu de nouvelles gerbes et de drapeaux, là où il y a moins d'un mois s'affrontaient encore Anatoli Karpov et Garry Kasparov pour le titre mondial d'échecs. Dans un cercueil ouvert et légèrement incliné, le visage de cire de Constantin Tchernenko est difficilement visible.

Au pied du catafalque, 19 coussins de velours rouge exhibent les nombreuses décorations de l'ancien chef du Parti de l'Etat. Une garde d'honneur, relevée toutes les trois minutes, rend un dernier hommage au défunt tandis que défilent rapidement les délégations, souvent sans un re-

gard pour le mort.

Chopin, Schubert et Rachmaninov sont exécutés par un orchestre de chambre, à droite du

cercueil, à l'ombre d'immenses tentures rouges, la veuve, Anna Dmitrievna, est entourée de membres de la famille, tout de noir vêtus.

Pantorama

ROBERTO
JEANS
\$10⁰⁰
(du prix régulier) DE RABAIS

UNE SÉLECTION
DES HAUTS DE
PRINTEMPS
20%
(du prix régulier) DE RABAIS

• GALERIES DE LA CAPITALE • GALERIES CANADIENNE
• GALERIES CHARLESBOURG • PLACE QUÉBEC
• GALERIES CHAGNON • PLACE STE-FOY
• MAIL CENTRE-VILLE • PLACE FLEUR DE LYS

Valable jusqu'au 16 mars 1985

Long entretien de Kohl et Honecker

♦ MOSCOU (AFP) — Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl et le numéro un est-allemand Erich Honecker ont eu, hier soir, à Moscou un entretien de plus de deux heures qui leur a permis de constater leur volonté commune d'entreprendre "tous les efforts pour établir des relations normales de bon voisinage dans l'intérêt de la paix et de la stabilité", apprend-on de source proche de la délégation d'Allemagne fédérale.

Cet entretien, qui s'est déroulé dans une maison d'hôte du gouvernement soviétique à la veille des obsèques du secrétaire général Constantin Tchernenko, a eu lieu dans une atmosphère "concrète et ouverte", a précisé le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, Peter Boenisch.

Le chancelier Kohl et M. Honecker s'étaient déjà entretenus il y a 13 mois en marge des obsèques de l'ancien secrétaire général soviétique Youri Andropov.

D'Alland's

10% de rabais

Un jour seulement

le jeudi 14 mars

Nous offrons un rabais de **10%** sur toute notre nouvelle marchandise de printemps.

Venez tôt pour un meilleur choix.

D'Alland's

pour la femme d'aujourd'hui

CENTRE D'ACHATS
Place Ste-Foy
Mail St-Roch
Place Québec
La Place du Royaume - Chicoutimi
Les Galeries de la Capitale
Place Fleurs de Lys

NOS VÊTEMENTS POUR DAMES SONT FABRIQUÉS ENTièrement AU CANADA ET NOUS EN SOMMES FIERS

VENTE SURPRISE EATON!

DEMAIN JEUDI DANS TOUS LES MAGASINS EATON

De bonnes occasions vous y attendent! Rendez-vous chez Eaton, découvrez-les et profitez-en!

10% à 20% de rabais!

Articles choisis de notre stock courant

50% de rabais!

Aubaines éphémères

20% à 50% de rabais!

Sélection de marchandises à solder

Le grand balayage Hoover chez Eaton. 4 derniers jours!

Voici le seul temps de l'année où la gamme complète des aspirateurs Hoover est offerte à prix spéciaux. Jusqu'au samedi 16 mars, seulement. Faites vite!

Repérez les ballons rouges

A tous les étages, les ballons rouges survoleront les bas prix. Ayez l'oeil ouvert, ces indicateurs vous réservent des aubaines hors pair.

Achats en personne seulement. Vente surprise Eaton. Demain, jeudi 14 mars seulement.



Credit accepté avec la carte Eaton.



Les cartes American Express et Visa sont aussi acceptées pour les achats en personne.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX